



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur (trice) d'école avec décharge totale E.E.PU ALPHONSE DAUDET GROUPE A VEDENE (17 classes)	
Rattachement administratif : E.E.PU ALPHONSE DAUDET GROUPE A VEDENE Circonscription AVIGNON 1	Texte de référence : Code de l'Education Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école. Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école Arrêté du 21 mars 2024 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'école. Circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014. Circulaire MEN 2022578C du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020.
Quotité : 100%	Indemnités / remboursement de frais : BI : 40 points NBI : 8 points ISS de direction : 2217
Procédure de recrutement : Etude des dossiers et entretien pour les candidatures qui auront été sélectionnées	Conditions : Liste d'Aptitude à l'emploi de directeur
Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur. Il représente l'institution et sera l'interlocuteur privilégié des familles, des partenaires, des élus locaux, et des associations concernées par la politique de la ville ; Il accompagne les familles à la parentalité et mettra en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ; Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ; Il encourage, mutualise et valorise les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes des enseignants et contribue à leur diffusion au sein de l'école et du réseau ; Il élabore et renseigne les outils de pilotage et de suivi en relation étroite avec le coordonnateur du réseau et l'inspecteur de circonscription ; Il participe activement aux travaux des instances du réseau et contribue à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;	

Compétences attendues :

- Animer et coordonner une équipe d'école élargie ;
- S'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour conduire le pilotage pédagogique
- Animer des dispositifs spécifiques, faire vivre le concept de réseau et se placer dans une dynamique de projet ;
- Maîtriser les outils numériques et applications qui permettent d'assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école ;
- Organisation et conduite de réunions ;
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

Connaissances :

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr